

Liste des délibérations du Conseil municipal – Séance du lundi 26 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 26 septembre 2022 à 19h, le conseil municipal de la commune LES DEUX ALPES, dûment convoqué le 21 septembre 2022, a tenu une réunion en session ordinaire, à la mairie annexe de la commune déléguée de Mont de Lans, sous la présidence de M. Christophe AUBERT.

Etaient présents en séance : Christophe AUBERT, maire,
Eric GRAVIER, Agnès ARGENTIER, Françoise MOREAU, adjoints,
Pierre BALME, maire délégué de Venosc,
Marie-Hélène COING, maire déléguée de Mont de Lans.

Laurent GIRAUD, Jean-Luc BISI, Anne MILLET, Paul VAN LEEUWEN, Céline VALETTE, Fabien VEYRAT, Angélique AGUILAR, conseillers municipaux.

Etaient absents ou excusés : Cécile NEYRAUD, Ugo MOUNIER, Pascal ESPITALLIER, Stéphane VAISSIERES.

Etait représentées dans le cadre d'une procuration :

Enrica TASSO donne pouvoir à Eric GRAVIER

Marion ROLLAND donne pouvoir à Françoise MOREAU

Secrétaires de séance : Marie-Hélène COING et Anne MILLET

Délibérations examinées en séance et décision de l'assemblée délibérante		
NUMERO	OBJET	DECISION
2022-136	Règlement Local de Publicité : bilan de concertation et arrêt du projet	Approbation à l'unanimité Abstention : C. Valette
2022-137	convention de prise en charge des réseaux pour le projet ANTARTICA	Approbation à l'unanimité
2022-138	concession de stationnement parking Venosc au profit de la SCI BERLIN	Approbation à l'unanimité Abstentions : E. Gravier, F. Veyrat et C. Valette
2022-139	convention avec Région AURA pour organisation de services de transport scolaire	Approbation à l'unanimité
2022-140	Zone artisanale des Ougiers - aliénation du lot F à la SARL CONFORT RENOVATION	Approbation à l'unanimité
2022-141	mise en place d'une navette expérimentale - contribution financière CCO et commune Le Freney d'Oisans	Approbation à l'unanimité
2022-142	résiliation du bail du restaurant La Fée - Reprise des biens	Approbation à l'unanimité Abstention : C. Valette
2022-143	SEML Foncière les 2 Alpes - approbation des statuts et élection des représentants communaux au CA	Approbation à l'unanimité Abstention : C. Valette
2022-144	correction d'une erreur matérielle sur délibération n° 2022-020	approbation à l'unanimité
2022-145	institution d'un droit de préemption urbain renforcé sur la zone sud-ouest Croix des limites	Approbation à la majorité Contre : A. Aguilar Abstention : C Valette
2022-146	lancement de la déclaration de projet et d'intention du projet de retenue collinaire La Mura	Approbation à l'unanimité

Le Maire, Christophe AUBERT

